



Axe I : Vers un territoire à haute valeur ajoutée économique et numérique

Contenu des objectifs du PAS

**Introduction**

Si l'insertion du territoire du SCoT au sein de la Région Hauts-de-France et du bassin économique du Grand Port du Havre est un gage de croissance économique potentielle, cette localisation géographique aujourd'hui ne suffit plus pour dynamiser toutes les filières de l'économie, qu'elles soient productives ou présentes. C'est d'abord la qualité du savoir faire et de l'entrepreneuriat des femmes et des hommes qui travaillent au quotidien qui détermine l'attractivité économique. C'est aussi la valeur et l'originalité des lieux économiques que propose un territoire.

Dans ce contexte, le SCoT de Baie de Somme 3 Vallées entend engager les actions suivantes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Soutenir le processus régional de ré-industrialisation, et l'inscrire dans une logique de complémentarité entre pôles urbains et zones rurales**

- Engager les actions du SRADDET en matière de relance des économies productives à chaque endroit du territoire du SCoT en misant sur les secteurs pilotes que sont le Vimeu Industriel (extension de la ZAVI), l'Abbevillois, et la ZAC des Hauts Plateaux et sa spécialisation dans la logistique à forte densité d'emplois ;
- Rééquiper les bassins territoriaux en foncier économique de proximité (essentiellement par régénération) pour conserver un équilibre habitant / emplois en misant sur la complémentarité des compétences.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Faire émerger un écosystème territorial de l'innovation en Baie de Somme**

- Coordonner les filières économiques fortes de l'Abbevillois et du Vimeu en spécialisant les nouveaux sites d'activités et en exigeant une rationalisation forte des espaces mis à disposition ;
- Conforter l'offre locale de formation initiale et continue, et continuer à accueillir en centre-ville d'Abbeville des fonctions universitaires ;
- Miser sur la décentralisation des tiers lieux numériques sur l'ensemble du territoire du SCoT pour diffuser toutes les économies créatives en mettant en avant les lieux emblématiques du littoral et de l'avant pays comme sites de télétravail, ainsi que des ateliers et formations aux outils numériques (cf. réseau de médiation numérique du Ponthieu-Marquenterre).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Proposer des sites économiques nouveaux ou requalifiés à haute performance environnementale**

- Requalifier et re-densifier les zones économiques vieillissantes en cherchant en même temps à retravailler la qualité architecturale et paysagère, la performance environnementale et une certaine forme de thématisation de chaque site économique permettant de faciliter l'émergence d'écosystèmes locaux et le développement de segments économiques innovants autour des économies circulaires ;
- Clarifier la vocation des sites économiques en distinguant désormais les sites à vocation productive de ceux à vocation artisanale et de service, et en fermant les possibilités d'implantation aux unités commerciales qui déstabilisent les prix du foncier ;
- Maintenir et créer des plateformes artisanales au sein de chaque centralité et au sein de l'agglomération Abbevilloise afin de diversifier l'offre d'emploi.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre de l'objectif

**Vers un territoire à haute valeur ajoutée économique et numérique**

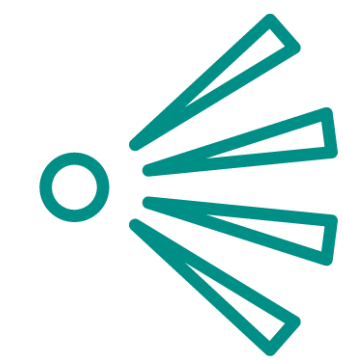
.....

.....

.....



Axe II : Le soutien aux activités touristiques



Contenu des objectifs du PAS

**Introduction**

Le tourisme est devenu un pilier important de l'économie de la Baie de Somme et de son avant pays. A l'instar des grandes destinations touristiques nationales, le territoire du SCoT BS3V va devoir affronter un environnement touristique relativement compétitif au sein duquel il va devoir s'adapter avec pour objectif à atteindre au cours des 20 prochaines années de conserver sa notoriété et son image de territoire à haute qualité environnementale. Pour ce faire, le projet de territoire cible 2 axes complémentaires de développement :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Mettre en tourisme tout le territoire du SCoT en complétant les dimensions balnéaires et sites écologiques exceptionnels du littoral avec les vocations suivantes :**

- Le tourisme d'affaire soucieux de privilégier les destinations inscrites dans le soutien au développement durable et la protection de la biodiversité ;
- Le patrimoine d'art et d'histoire et la mise en valeur de grands sites historiques de l'histoire européenne (Crécy, Guerres mondiales...);
- Le tourisme sportif avec l'atout des grandes plages de la Picardie maritime et des grands espaces naturels ;
- Le tourisme rural et l'agro-tourisme de caractère en déclinant des concepts et des services d'itinérances autour de boucles d'excursion mettant en avant les grands sites naturels (forêt de Crécy, le Vimeu Vert...) et l'art de vivre à la française (la restauration, les marchés, l'agriculture paysanne, l'artisanat créatif...);
- Le tourisme « fluvestre » autour de la Somme navigable avec l'aménagement de lieux récréatifs sur ses abords.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Se positionner sur le segment du tourisme régional avec les atouts de la proximité de la Métropole Lilloise et du Nord de l'Île-de-France pour attirer les courts/moyens séjours en misant sur :**

- L'excellence de l'hébergement marchand dont la montée en gamme doit être facilitée et reste prioritaire à l'augmentation du parc ;
- La réalisation d'unités touristiques nouvelles intégrées et ouvertes aux stations qui les accueillent – avec pour fer de lance l'opération de la ZAC du Royon et la redynamisation de la station de Quend-Plage-les-Pins (ZAC Frange Nord) ;
- L'opportunité d'attirer l'investissement locatif en diffusion dans l'avant-pays, avec en perspective un potentiel de près de 1 000 nouvelles résidences secondaires attendues d'ici 2040 (*estimation 2018 à revoir !*) dont une grande partie doit provenir de la réhabilitation du parc existant.
- Prendre en compte les besoins d'hébergement des travailleurs saisonniers, notamment au travers de conventions avec la Préfecture pour le logement des saisonniers pour les communes concernées.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Baie de Somme Trois Vallées 2020-2040 en chiffres**

- + 1 000 Résidences Secondaires soit 5 000 lits banalisés supplémentaires
- Une cible de + 20% du parc de lits marchands, établis dans les différentes structures d'hébergement à forte intensité d'emplois avec une priorité accordée à l'accueil de l'hébergement touristique sur l'Agglomération d'Abbeville et les deux avant pays (hébergements de groupe, agro-tourisme...)
- Des grands sites de re-développement touristique programmés au sein des centralités littorales afin de les redynamiser sans consommation foncière :
  - Cayeux-sur-Mer
  - Quend-Plage-les-Pins/Fort-Mahon-Plage

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre de l'objectif

**Le soutien aux activités touristiques**

.....

.....

.....



Axe III : Pérenniser et installer de nouvelles unités agricoles et maritimes

Contenu des objectifs du PAS

**Introduction**

L'agriculture, la pêche et les activités traditionnelles du bord de mer forment le socle économique de Baie de Somme 3 Vallées, leur protection et leur valorisation est promue par l'ensemble des dispositions du SCoT. Avec l'ensemble des partenaires du monde agricole, l'objectif est de bien imaginer un projet territorial agricole, économique et alimentaire conçu comme un signal fort d'attachement des communes aux qualités et à la diversité des agricultures qu'offre l'étendue du territoire du SCoT.

Pour cela, le projet de territoire vise 4 axes :

.....

.....

.....

.....

.....

**Faire des grands ensembles agricoles des éléments majeurs du maintien et de la redynamisation des filières agricoles de la Picardie maritime :**

- En attribuant le statut d'espace agricole remarquable et caractéristique à l'ensemble des prés et des espaces cultivés présents dans les communes littorales de Baie de Somme 3 Vallées ;
- En engageant l'instauration de périmètres de sauvegarde des terres agricoles (Zone Agricole Protégée) ;
- En stoppant la consommation et l'artificialisation des espaces agricoles, notamment aux abords des grands axes routiers, des entrées de ville et des périphéries d'agglomération avec l'instauration de limites pérennes entre urbanisation et campagne, et en parvenant à faire reculer significativement la superficie des terres urbanisables à l'échéance des 20 prochaines années ;
- En protégeant et valorisant le potentiel agronomique avéré des petits espaces agricoles hérités (prés, zones humides, semi-bocage du Vimeu), afin d'éviter le détournement des fonctions initiales.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Mettre en commun les actions foncières de façon à assoir une véritable maîtrise des terrains agricoles :**

- Engager des réflexions sur les outils de maîtrise foncière en instaurant des périmètres de préemption et d'acquisition ;
- s'engager pour la réinstallation de nouveaux exploitants, en veillant au maintien de la vocation des sièges d'exploitation et en définissant les sites privilégiés pour l'accueil de nouvelles entités.

.....

.....

.....

.....

.....

**Promouvoir et préserver l'identité agricole et maritime de Baie de Somme 3 Vallées**

- L'identité est le second volet du projet agricole et maritime, avec pour cible l'émergence d'une marque agricole territoriale capable de renforcer le lien producteur-consommateur, d'assurer aux exploitations une demande suffisamment soutenue pour investir et développer des activités nouvelles en fonction des saisons.
- Valoriser, labelliser et commercialiser les productions agricoles locales au plus proche des consommateurs en soutenant le nouvel enjeu social, environnemental, économique et sanitaire qu'est la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui a pour principe de créer une entrée de projet de territoire à partir de l'alimentation de ses populations, de ses attentes en matière de productions biologiques et labellisées, de ses engagements à soutenir les différentes filières (élevage ovins, maraîchage de la Vallée de la Somme...) ;
- Affirmer et renforcer les identités alimentaires patrimoniales à partir des grands terroirs terrestres et marins (agneaux de prés salés, pêche artisanale côtière, moules de la Baie de Somme, pêche à pied, végétaux marins comestibles...) ;
- Créer un réseau de démonstrateurs des savoir-faire et de valorisation des productions locales, en lien avec l'artisanat de transformation et les métiers de bouche du territoire, notamment la restauration.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Soutenir la transmission des connaissances et des savoir-faire agricoles :**

- Intégrer l'agriculture dans chaque composante du projet de territoire, notamment dans sa dimension territoriale et patrimoniale que mène la charte du Parc Naturel Régional ;
- Soutenir les initiatives solidaires et citoyennes (AMAP, jardins partagés, projets alternatifs, structures coopératives...) de façon à rétablir le lien entre la population et l'agriculture, dans le respect des métiers agricoles et des valeurs environnementales ;
- Promouvoir un modèle agricole durable à taille humaine qui intègre de façon transversale les dimensions sociale, culturelle, environnementale et économique de l'activité agricole (installation, transmission, pérennité des exploitations agricoles).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Titre de l'objectif

**Pérenniser et installer de nouvelles unités agricoles et maritimes**

.....

.....

.....



